

mêmes époques il doit être interdit, pour que les facultés dynamiques puissent agir librement.

« Τὰ δὲ ροφήματα ὀκότεον ἐγγύς τῶν κρίσεων ἢ, μὴ δίδου, ἢν θορυβῆται, ἢν » ὁ ἀνὴρ καὶ ἐπιθιδῶ ἐπὶ τὸ βέλτιον. » (Partie citée.)

De toutes les époques d'une maladie, il y en a une dont il est très-utile de connaître l'urgence, parce que le succès du traitement dépend souvent de la conduite que l'on tient alors; c'est lorsque la maladie est à son apogée. C'est l'époque où la nature agit avec toutes ses forces, où elle emploie ses derniers efforts pour préparer et amener les crises. Ce moment doit être toujours respecté, la moindre erreur sur le régime pouvant amener de graves désordres et même la mort. Ce n'est pas le moment de fortifier.

« Ὄκότεον δὲ ἀκμάζει τὸ νόσημα, τότε καὶ τῇ λεπτοτάτῃ διαίτῃ ἀναγκασθῶν » χρέεσθαι. » (HIP. ; Aph. 8, sec. 4.)

Le Père de la médecine, qui en connaissait l'importance, se contentait d'ordonner à ses malades une eau miellée.

Dans le cours des fièvres continues surgissent souvent des symptômes locaux vers le tube digestif, qui sont des symptômes plutôt douteux que réels d'une localisation; ils dépendent de l'état pathologique général, plus que d'une véritable irritation locale; dans ces cas, il ne faut pas trop s'attacher à ces phénomènes, quand il y a nécessité de nourrir le malade, ni renoncer à l'alimentation: Les liquides nutritifs, comme les féculents et les bouillons, donnés à petite quantité, dans ces cas, modifieront l'état général, qui à son tour entraînera les désordres cités, tandis qu'une diète sévère aggraverait davantage l'état du malade. C'est bien le cas de dire avec Hippocrate :

« Ἐν τῇσι λεπτήσι διαίτησιν ἀμαρτάνουσιν οἱ νοσούντες· διὸ μᾶλλον βλάπτονται. » (Aph. 5, sect. 4.)

C'est ce qui fait que dans les fièvres continues, bien que le tube digestif paraisse être lésé, l'alimentation est possible, alors même qu'il y a encore quelques signes d'inflammation; ce qui ne pourrait avoir lieu dans les affections franches des organes digestifs. Ainsi, malgré cet état des organes digestifs, après la période aiguë de fièvre, c'est-à-dire, vers la fin du second septénaire, on peut permettre les bouillons et quelque légère alimentation